Le Comité remercie spécialement tous les producteurs laitiers, qui, par l'entremise des Producteurs laitiers du Canada, l'association qui les représente, ont accepté le concept à long terme du partage des marchés.

Grâce à une technique améliorée et à une expérience accrue, les producteurs de lait ont prouvé que la production pouvait dépasser les besoins domestiques et ont fourni une estimation digne de foi de la demande d'exportation de produits laitiers. On a demandé au Comité de soumettre ses recommandations sur «des programmes de rechange qui utiliseraient les fonds disponibles pour le soutien de l'industrie laitière pendant la prochaine année de façon à mieux équilibrer la consommation et la production»; la tâche est en outre compliquée du fait que le lait relève des diverses juridictions, selon l'usage qu'on en fait; par exemple, le lait nature par rapport au lait industriel. Il a lieu de noter que l'excédent de production se retrouve dans les catégories principales suivantes:

Buivailees.				
Report, 1er av	ril, 1969 — 32 millio 200 mill	ons de livres de be ions de livres de p		écrémé
Produit	Production totale	Consommation intérieure	Excédent	%
	(en millions de	e livres pour 1969)		
Beurre Solides (graiss	348	olistode 315 olisto 19-en lutato	Bosiell 33 DES	11%
excepté) (Lait		a migue bu se un		
en poudre)		170	210	55%
Fromage	exportation auxqu	telles s'applique la (de 20%)	retenue	

Ventes à l'exportation

Ventes d'aide

Beurre Néant Néant
Lait écrémé en poudre 314 millions de livres 16 millions de livres
Fromage transformé ne s'applique pas 5 millions de livres

Ventes commerciales

(Cheddar transformé) Fromage cheddar

cheddar 29 millions de livres Néant

Réserves totales (à compter du 1° avril 1970—estimatif)

Beurre — 65 millions de livres Lait écrémé en poudre — 70 millions de livres Fromage Cheddar — 63 millions de livres

L'expression «mieux équilibrer» de l'Ordre de renvoi présuppose que le Comité pourra définir de façon assez précise la source de l'excédent de l'offre. Le Comité est d'avis que cet excédent provient de trois sources principales:

- a) lait nature en excès de la demande
- b) lait industriel en excès des contingents industriels
- c) lait industriel sur le marché, non assujetti au contingentement.

Recommandations du Comité:

1. Le Comité est d'avis qu'il faudrait mettre en vigueur des programmes visant à répartir de façon plus équitable entre les producteurs laitiers les coûts de l'aide à l'exportation. Le Comité constate qu'à l'heure actuelle certains secteurs de l'industrie laitière bénéficient d'au moins une partie du programme de soutien des prix sans contribuer au maintien du programme par l'exportation des produits qui ne sont pas nécessaires sur le marché domestique. Le Comité recommande qu'une attention immédiate et pressante soit accordée